



REPUBLIQUE FRANCAISE

DEPARTEMENT DES VOSGES

ARRONDISSEMENT D'EPINAL

CANTON D'EPINAL 1

COMMUNE DE CHANTRAINE

**Séance du Conseil Municipal
en date du 8 Décembre 2022**

PROCES-VERBAL

L'an deux mille vingt-deux le huit Décembre à dix-huit heures trente, le Conseil Municipal légalement convoqué (convocation en date du 01/12/2022 affichée le 01/12/2022), s'est réuni en séance publique à la Mairie de Chantraine sous la présidence de Monsieur Marc BARBAUX, Maire.

***Etai(en)t présents :** Monsieur Marc BARBAUX, Maire, Mesdames Brigitte GILLE, Audrey HUSSON, Sandrine HINGRAY et Messieurs Michel AUBERT, Jean-Daniel BOXBERGER (à partir de la délibération 6), Jean-Pascal VALDENNAIRE, Adjoint, Mesdames Agnès BOUDOT, Elise COLIN, Martine OHNIMUS, **Conseillères Municipales déléguées**, Mesdames Marie-Noëlle DUMARTIN, Anne-Marie GIRARDIN, Marie-Laure MULOT, Anne VIGUIER et Messieurs, Jacques CHAPON, Patrick DORGET, Gérard HUMBLOT, Max RICHARD, **Conseillers municipaux**.*

***Etai(en)t excusés :** Messieurs Sébastien BAUR (pouvoir à M. VALDENNAIRE), Jean-Daniel BOXBERGER (absent pour les délibérations 1, 2, 3, 4 et 5), Clément CLAUDEL (pouvoir à M. HUMBLOT), Mickaël ROBERT (pouvoir à M. AUBERT) et Madame Charlotte GOTTMANN (pouvoir à Mme GILLE).*

***Etai(en)t absent(s) :** Monsieur Slim HARDIAL.*

Formant la majorité des membres en exercice

Nombre de conseillers en exercice : ... 23

Nombre de conseillers présents : 18 (17 pour les délibérations 1,2,3,4 et 5)

Nombre de conseillers votants : 22 (21 pour la délibération 1,2,3,4 et 5).

Monsieur Jean-Pascal VALDENNAIRE a été désigné secrétaire de séance.

Le procès-verbal de la dernière séance (10 Novembre 2022) est lu et adopté à l'unanimité.

Ordre du jour de la séance :

- 1°/ Finances – Budget communal : décision modificative n° 3.
- 2°/ Demande de subvention pour l'achat d'écrans interactifs à destination de l'école élémentaire – Plan de relance.
- 3°/ Classement de l'Allée Paul Decauville (ZAC du Parc de l'Arsenal) dans la voirie communale.
- 4°/ Approbation de la déclaration de projet « CITEOS » emportant mise en compatibilité du Plan Local d'Urbanisme.
- 5°/ Approbation de la modification n° 1 du Plan Local d'Urbanisme.
- 6°/ Approbation de l'aménagement transitoire de la forêt communale.
- 7°/ Procédure d'expropriation d'un immeuble menaçant ruine rue Jules Ferry - Avenant à la convention avec l'E.P.F.G.E.
- 8°/ Subventions aux associations.
- 9°/ Informations et questions diverses.

Le Conseil Municipal a acté les décisions suivantes :

Délibération N° 1 –

Finances – Décisions budgétaires – Budgets et comptes – Budget communal : Décision Modificative n° 3.

Rapporteur : Madame HUSSON, adjointe au Maire déléguée aux finances.

A l'unanimité des suffrages exprimés : 21 voix pour

Désignation	Dépenses		Recettes	
	Diminution de crédits	Augmentation de Crédits	Diminution de crédits	Augmentation de crédits
FONCTIONNEMENT				
D-022 : Dépenses imprévues (fonctionnement)	4 400.00 €	0.00 €	0.00 €	0.00 €
TOTAL D 022 : Dépenses imprévues (fonctionnement)	4 400.00 €	0.00 €	0.00 €	0.00 €
D-6558 : Autres contributions obligatoires	0.00 €	4 400.00 €	0.00 €	0.00 €
TOTAL D 65 : Autres charges de gestion courante	0.00 €	4 400.00 €	0.00 €	0.00 €
INVESTISSEMENT				
D-020 : Dépenses imprévues (investissement)	64 000.00 €	0.00 €	0.00 €	0.00 €
TOTAL D20 : Dépenses imprévues (investissement)	64 000.00 €	0.00 €	0.00 €	0.00 €
D-2051-188 : Matériel administratif	0.00 €	600.00 €	0.00 €	0.00 €
TOTAL D20 : Immobilisations incorporelles	0.00 €	600.00 €	0.00 €	0.00 €
D-2111 : Terrains nus	0.00 €	25 000.00 €	0.00 €	0.00 €
D-2135-218 : Réfection voirie et aménagement	34 600.00 €	0.00 €	0.00 €	0.00 €
D-2183-223 : Equipement des écoles	0.00 €	36 000.00 €	0.00 €	0.00 €
TOTAL D 21 : Immobilisations corporelles	34 600.00 €	61 000.00 €	0.00 €	0.00 €
D-2764 : Créances sur des particuliers	0.00 €	37 000.00 €	0.00 €	0.00 €
TOTAL D27 : Autres immobilisations financières	0.00 €	37 000.00 €	0.00 €	0.00 €
Total INVESTISSEMENT	98 600.00 €	98 600.00 €	0.00 €	0.00 €
TOTAL GENERAL		0.00 €		0.00 €

Délibération N° 2 –

Finances – Subventions – Demandes de subvention – Demande de subvention pour l’achat d’écrans interactifs à destination de l’école élémentaire – Plan de relance.

Rapporteur : Monsieur BARBAUX, Maire.

La délibération est ajournée. La délibération de délégations accordées à Monsieur le Maire étant suffisante pour présenter ce dossier.

Délibération N° 3 –

Voirie – Classement de l’Allée Paul Decauville (ZAC du Parc de l’Arsenal) dans la voirie communale.

Rapporteur : Monsieur BARBAUX, Maire.

A l’unanimité des suffrages exprimés : 21 voix pour

Décide de :

- de classer dans le domaine public les parcelles AE 289, 290, 304 et 305,
- de valider les modifications apportées au tableau de voirie en y intégrant l’allée Paul Decauville d’une longueur de 97 m,
- et d’autoriser Monsieur le Maire ou son représentant, à signer tous documents relatifs à cette délibération.

Délibération N° 4 –

Urbanisme – Documents d’urbanisme – Approbation de la Déclaration de Projet « CITEOS » emportant mise en compatibilité du Plan Local d’Urbanisme.

Rapporteur : Monsieur BARBAUX, Maire.

A l’unanimité des suffrages exprimés : 21 voix pour

- **décide d’APPROUVER**, par cette déclaration de projet, l’intérêt général de l’opération telle qu’elle a été soumise à enquête publique et annexée à la délibération ;

le caractère d’intérêt général de cette opération repose sur les motifs et les considérations suivantes : préservation de l’emploi et de l’activité de l’entreprise CITEOS ;

- **décide** la mise en compatibilité du PLU de la commune de Chantraine, telle qu’elle est annexée à la présente délibération ;

et dit que le rapport et les conclusions du commissaire enquêteur seront publiés sur le site de la commune sur une durée d’un an.

Délibération N° 5 –

Urbanisme – Documents d’urbanisme – Approbation de la modification n° 1 du Plan Local d’Urbanisme.

Rapporteur : Monsieur BARBAUX, Maire.

A l’unanimité des suffrages exprimés : 21 voix pour

APPROUVE la modification du plan local d’urbanisme de la commune de Chantraine telle qu’elle est annexée à la délibération,

Et DIT que le rapport et les conclusions du commissaire enquêteur seront publiées sur le site de la commune sur une durée de 1 an.

Délibération N° 6 –

Domaine et patrimoine – Autres actes de gestion du domaine public – Approbation de l'aménagement transitoire de la forêt communale.

Rapporteur : Monsieur VALDENAIRE, adjoint délégué à la forêt.

A l'unanimité des suffrages exprimés : 22 voix pour

APPROUVE le document d'aménagement transitoire de la forêt communale sur la période 2023-2027.

Délibération N° 7 –

Libertés publiques et pouvoirs de police – Police municipale – Périls – Procédure d'expropriation d'un immeuble menaçant ruine rue Jules Ferry – Avenant à la convention avec l'E.P.F.G.E.

Rapporteur : Monsieur BARBAUX, Maire.

A l'unanimité des suffrages exprimés : 22 voix pour

APPROUVE l'avenant n° 1 à la convention de projet avec l'E.P.F.G.E. et la Communauté d'Agglomération d'Epinal et autorise Monsieur le Maire ou son représentant à le signer.

Délibération N° 8 –

Finances - Subventions - Subventions accordées aux associations – Subventions aux associations chantraines.

Rapporteur : Monsieur VALDENAIRE, Adjoint délégué à la vie associative et à l'animation.

A l'unanimité des suffrages exprimés : 22 voix pour

DECIDE d'attribuer les subventions aux associations selon le détail suivant :

- * ANIMATION - LOISIRS - CULTURE :**
 - Amis sans frontières : 300 €
- * SPORT :**
 - Judo Club : 1500 €.

Puis le conseil municipal est informé que :

Monsieur le Maire a rencontré Monsieur le Président du Conseil Départemental des Vosges pour discuter du devenir de la bibliothèque de Chantraine. Monsieur le Président a donné son accord pour le prêt de livres de la médiathèque départementale à la bibliothèque de Chantraine.

Madame VIGUIER réagit sur le sujet en s'étonnant de ne pas avoir été informée de cette rencontre alors qu'elle travaille activement sur le sujet. Et informe se sentir un peu mise à l'écart.

Monsieur Max RICHARD s'étonne de l'orientation d'un luminaire rue Général Leclerc qui éclaire actuellement un parking privé.

Monsieur le Maire fera vérifier l'implantation de ce candélabre et fera procéder à sa réorientation de cas échéant.

Les Italiens de Cantarana sont venus en visite dans les Vosges les 1^{er}, 2 et 3 décembre 2022.

Monsieur le Maire invite les élus et membres du personnel communal au repas de Noël des écoles le jeudi 15 décembre 2022 à midi.

Un char de Saint Nicolas a été réalisé sur le thème de « *La soupe aux choux* ». Monsieur VALDENNAIRE remercie les élus et bénévoles pour le coup de main ainsi que le Conseil des Jeunes pour sa présence.

Le marché de Noël se déroulera les samedi 10 et dimanche 11 décembre à la Maison Grandemange.

Les colis de Noël à destination des Séniors de la commune ont été livrés en mairie et la distribution peut commencer.

Madame GILLE informe que le CCAS fête les 100 ans de Monsieur Lucien HELLE ce samedi en Mairie.

L'association « *Avenir* » de Monsieur CHAPON organise une soirée de présentation sur le thème de la mondialisation vue du Pérou, le jeudi 15 décembre 2022 à 20h30 à la salle des Brosses.

Un appel d'offres a été lancé pour le renouvellement du parc de copieurs de la mairie et des écoles. Trois sociétés ont répondu, l'offre la mieux-disante est celle de la société SOLUTIA de Vandoeuvre les Nancy. Monsieur le Maire a donc signé ce marché dans le cadre de ses délégations. Le marché est conclu pour une durée de 4 ans à compter du 1^{er} janvier 2023 (matériel en location).

Madame Aurore FORINI a pris ses fonctions le 1^{er} décembre 2022 pour renforcer le service comptabilité et l'accueil. Bienvenue à Aurore !

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 20h25.



Le Maire,

Marc BARBAUX

Le Secrétaire de séance,

Jean-Pascal VALDENNAIRE

Présent Procès-verbal affiché le 3 FEV. 2023

